

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canaux, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canaux.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° M21- 0006922

☐ Maladie

☐ Dentaire

☒ Optique

☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 9555 Société : RAM

☒ Actif ☐ Pensionné(e) ☐ Autre :

Nom & Prénom : RAJI MOHAMED

Date de naissance : 03 DEC 1969

Adresse : HAY EL MASTED RUE 18 N 62 Casa

Tel : 0667084325 Total des frais engagés : #29604 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : DR. MOUSSAOUI Karima Spécialiste des Maladies et Chirurgie des Yeux 297 Bd. Abou Chouha Doukkali 1e. Etage Sidi Maârouf IV Casa. Tél.: 05 22 62 55 12

Date de consultation : 10 DEC 2022

Nom et prénom du malade : Amin Adia Age :

Lien de parenté : ☐ Lui-même ☒ Conjoint ☐ Enfant

Nature de la maladie : Kératite + Mycose de l'œil

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA Le : 07 / 12 / 2022

Signature de l'adhérent(e) : [Signature]

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
-----------------	-------------------	-----------------------	---------------------------------	--

07/12/2022
ZELROS MCHS

Dr. MOUSSAOUI
237 Bd. Abdel-Elmalek
Marrakech IV Casablanca
Tél: 05 22 82 68 12

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
--	------	-----------------------

PHARMACIE BELALAH
Casablanca
Tél: 05 22 80 78 47

07/12/22

260,80

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
---	------	------------------------------	------------------------

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

7/12/2022

2500,00

OPTICIEN LAGNE
Mohamed LAGNE
Opticien Optométriste
Souk Koraï (EF) N°115 - Casablanca
Tél: 05 22 80 02 81

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

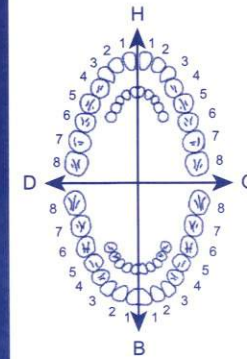
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canaux, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES

Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient
----------------	------------------	-------------



COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H		G	
25533412	21433552		
00000000	00000000		
D			
00000000	00000000		
35533411	11433553		
	B		

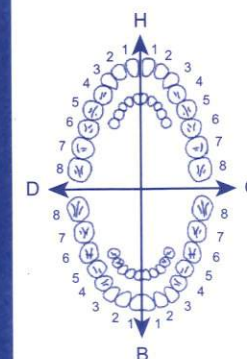
[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Moussaoui Karima
Spécialiste des Maladies & Chirurgie des Yeux



الدكتورة موسىوي كريمة

اختصاصية في امراض وجراحة العيون

جلالة بالليزر جراحة مسالك الدموع

العدسات اللاصقة - الليزر

راديو الشبكة - طب الحول

Cataracte (Phacoemulsification)

Chirurgie des Voies Lacrymales

Lentilles de Contact-Strabisme

Angiographie - Laser

Casablanca, le 07/12/2022 في الدار البيضاء

Akrim. Aiche

3680

chibroxine 1s

Agte xly

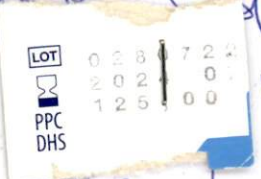
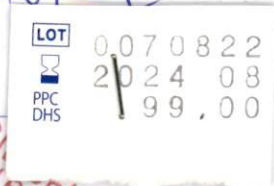
990

Hy 1s

12800

Hy 1s

26080



PHARMACIE EL ALAMI
Hay El Masjid Rue 23 N°70
Casablanca
Tél: 05 22 80 78 47

Dr. MOUSSAOUI Karima
Spécialiste des Maladies
et Chirurgie des Yeux
Abou Chonaïb Doukkali 1^{er} Etage
Tél: 05 22 82 68 12

سيدي معروف الربيع (الزنقة 15) الرقم 237 شارع ابو شعيب الدكالي الطابق الاول
237, Bd - Abou Chonaïb Doukkali - 1^{er} Etage Sidi Maârouf IV (Rue 15)
Casablanca - Tél. : 05.22 82.68.12 : الهاتف
IF : 45304040 - ICE : 00184490000013 - INPE : 091114546

Spécialiste des Maladies & Chirurgie des Yeux

Cataracte (Phacoemulsification)

Chirurgie des Voies Lacrymales

Lentilles de Contact-Strabisme

Angiographie - Laser



الدكتورة موسى كريمة

اختصاصية في امراض وجراحة العيون

جلالة باليزر جراحة مسالك الدموع

العدسات اللاصقة - الليزر

راديو الشبكة - طب الحول

Casablanca, le 07/12/2022. الدار البيضاء، في

7. Akromiër Achter

- better $\frac{1}{\sqrt{2}}$ Ar
 or: $(-0,75, 165^\circ)$
 or: $(-0,75, 65^\circ)$
 - better $\frac{1}{\sqrt{2}}$
 or: $+7,50 (a.u.)$

نظارات الحياة
 LUNETTES LA VIE
 Mohamed ROKNEDDINE
 Opticien - Optométriste
 Souk Korea Bloc (EF) N°115 - Casablanca
 Tél: 05 22 80 02 81

Dr. MOUSSAOUI Karima

سيدي معروف الرابع (الزنقة 15) الرقم 237 شارع ابو شعيب الدكالي الطابق الاول

237, Bd - Abou Chouaïb Doukkali - 1^{er} Etage Sidi Maârouf IV (Rue 15)

Casablanca - Tél. : 05.22 82.68.12 : الدار البيضاء - الهاتف

IF: 45304040 - ICE: 00184490000013 - INPE: 091114546



نظارات الحياة

LUNETTES DE LA VIE

Bloc (EF) Souk Korja N° 116

Casablanca

Tél. : 0522 80 87 96 / 80 02 81

R.C. : 247708 - I.F. : 45519260

Patente : 36611440

ICE : 000885021000189

FACTURE

N° 0000462

سوق القريعة بلوك اف رقم 116
البيضاء

الهاتف : 0522 80 87 96 / 80 02 81

R.C. : 247708 - I.F. : 45519260

Patente : 36611440

ICE : 000885021000189

Casablanca, le :

7/12/2022

M AKRIM AÏCHA

Doit

Docteur

Toussaint Larime

Nomenclature N°

407

OD : cyl sph

(-075 à 165)

450

00

OG : cyl sph

(-075 à 65)

400

00

VP

OD : cyl sph

add 4 150

300

00

OG : cyl sph

add 4 150

300

00

Verres :

if my us peflon

Montures :

gagne

1000

20

Arrêté la présente Facture à la somme de :

2500

00

Deux mille cinq cents
dinars

نظارات الحياة
LUNETTES DE LA VIE
Mohamed BOKNEDDINE
Opticien Optométriste
Souk Korja Bloc (EF) N° 116 - Casablanca
Tél: 05 22 80 02 81

OG